

Liberté Égalité Fraternité

# BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX RÉSULTATS À FIN SEPTEMBRE 2025

Avertissement: les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant (cf. <u>SDES</u>, <u>Stat Info N°768</u> – octobre 2025)

## **LOCAUX AUTORISÉS**

u cours du troisième trimestre, un peu moins de 813 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés en Grand Est, chiffre stable par rapport au troisième trimestre 2024. Comparées à la moyenne décennale des cumuls trimestriels au troisième trimestre, les surfaces autorisées à fin septembre sont en baisse de 6 %. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en hausse de 4 % entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025.

En cumul annuel, d'octobre 2024 à septembre 2025, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 3,2 millions de m² dans le Grand Est, soit une hausse de 16 % par rapport à l'année

précédente. Par rapport à la moyenne des cumuls annuels enregistrés fin septembre sur les dix dernières années, le cumul annuel des autorisations est en progression de 9 %. Au niveau national, le cumul annuel des autorisations est en hausse de 3 % entre septembre 2024 et septembre 2025. Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, la Moselle, qui concentre 28 % des surfaces de locaux autorisés, enregistre une hausse de 113 % du cumul annuel à fin septembre 2025. En revanche, le Bas-Rhin et la Marne, avec respectivement 17 et 11 % des surfaces autorisées régionales, affichent un recul de 13 et 15 %. Dans les autres départements, le cumul annuel varie de -34 % dans les Ardennes et l'Aube à +92 % dans la Meuse.

# Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Juillet - Septe	embre 2025	12 derniers mois (Octobre 2024 à Septembre 2025)		
	cumul (m²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m²)	N/N-1 (%)*	
Ardennes	28 000	-17	101 000	-34	
Aube	20 000	-73	112 000	-34	
Marne	116 000	22	342 000	-15	
Haute-Marne	63 000	297	108 000	92	
Meurthe-et-Moselle	122 000	163	357 000	45	
Meuse	42 000	-9	128 000	-27	
Moselle	161 000	16	913 000	113	
Bas-Rhin	129 000	-27	570 000	-13	
Haut-Rhin	92 000	-27	415 000	14	
Vosges	39 000	-25	228 000	28	
Région Grand Est	813 000	1	3 273 000	16	
France entière	10 614 000	4	38 412 000	3	

Source: DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte \*comparaison avec la même période de l'année précédente

### LOCAUX COMMENCÉS

Au troisième trimestre 2025, les surfaces de locaux non résidentiels mises en chantier dans la région Grand Est atteignent 462 000 m², soit une hausse de 2 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Cependant, ce volume reste inférieur de 2 % à la moyenne des cumuls observés au troisième trimestre sur les dix dernières années. À l'échelle nationale, le cumul trimestriel des surfaces commencées progresse de 14 % entre fin septembre 2024 et fin septembre 2025.

À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en hausse dans six départements sur dix. Les constructions de locaux sont notamment en progression de 233 % dans le Haut-Rhin et de 44 % en Meurthe-et-Moselle. Ces deux départements concentrent à eux seuls 37 % des surfaces de locaux commencés de la région. Dans le Bas-Rhin, dont le volume compte pour 17 % des surfaces régionales, le cumul trimestriel des surfaces commencées est en recul de 50 %. Dans les autres départements, le cumul trimestriel varie de -38 % dans les Ardennes à +283 % dans la Meuse.

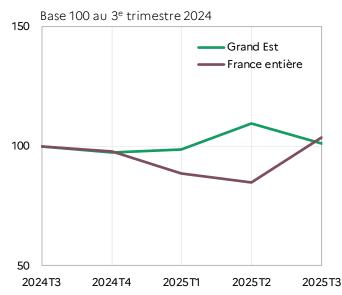
En cumul annuel, la baisse observée au niveau régional (-23 %) affecte particulièrement les départements les plus contributeurs en surfaces de locaux. Le Bas-Rhin et la Moselle, qui concentrent à eux deux 38 % des surfaces commencées dans la région, enregistrent des reculs de 50 et 13 % respectivement. Dans les autres départements, les mises en chantier évoluent de manière contrastée, allant de -72 % dans l'Aube à +53 % en Haute-Marne. À l'échelle nationale, le repli du cumul annuel est plus modéré (-2 %).

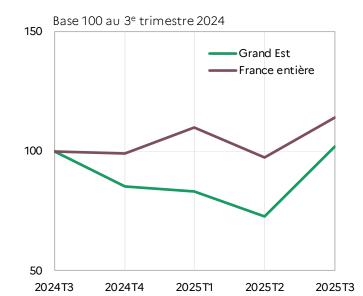
# Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux commencés	Juillet - Septe	embre 2025	12 derniers mois (Octobre 24 à Septembre 25)		
	cumul (m²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m²)	N/N-1 (%)*	
Ardennes	8 000	-38	46 000	-37	
Aube	15 000	-14	52 000	-72	
Marne	47 000	-35	194 000	-26	
Haute-Marne	24 000	283	47 000	53	
Meurthe-et-Moselle	78 000	44	189 000	35	
Meuse	20 000	24	83 000	10	
Moselle	69 000	11	252 000	-13	
Bas-Rhin	81 000	-50	345 000	-50	
Haut-Rhin	91 000	233	224 000	25	
Vosges	28 000	31	121 000	18	
Grand Est	462 000	2	1 553 000	-23	
France entière	5 555 000	14	20 521 000	-2	

Source: DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte \*comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est





Source: DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

#### TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, la stabilité des locaux autorisés au troisième trimestre 2024 masque des évolutions variées selon les secteurs. Les commerces, les locaux industriels et les bureaux connaissent une forte augmentation, respectivement de 41, 24 et 23 %, tandis que les hébergements hôteliers et les locaux d'artisanat enregistrent une baisse significative de 30 et 87 %. Dans les autres secteurs, les surfaces autorisées varient de -12 % pour les entrepôts à +15 % pour les services publics. En termes de volume, avec plus de 170 000 m² représentant 21 % des surfaces autorisées de la région, les entrepôts arrivent en tête des secteurs d'activité, suivis des bâtiments agricoles (20 %).

Pour les locaux commencés, la progression des mises en chantier au troisième trimestre est portée essentiellement

par la construction d'hébergements hôteliers (+44 %), d'entrepôts (+36 %) et de bâtiments agricoles (+32 %) et dans une moindre mesure par les bureaux (+12 %) et les locaux commerciaux (+7 %).

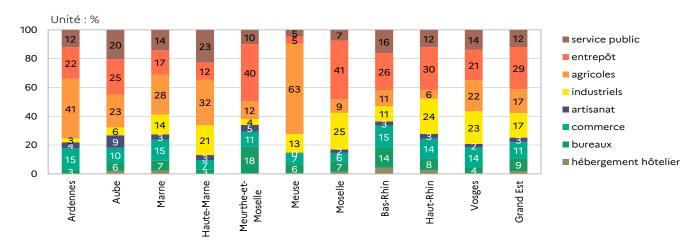
En cumul annuel, la progression des autorisations de construction est principalement portée par le dynamisme des locaux industriels (+69 %) et des entrepôts (+42 %). Dans les autres secteurs, les évolutions sont plus contrastées, allant d'une baisse de 33 % pour les locaux d'artisanat à une hausse de 12 % pour les bureaux. Concernant les mises en chantiers, le recul du cumul annuel touche l'ensemble des secteurs, à l'exception des hébergements hôteliers qui enregistrent une hausse de 26 %. Dans tous les autres secteurs, le repli varie de 2 % pour les exploitations agricoles ou forestières à 44 % pour les entrepôts.

# Évolution des surfaces par type de locaux

	Juille	Juillet - Septembre 2025			12 derniers mois (Oct 24 à Sept 25)		
Surface de plancher par type de locaux		T(n)/T(n-1) (%)*			N/N-1 (%)*		
	Cumul (m²)	Grand Est	France entière	Cumul (m²)	Grand Est	France entière	
Locaux autorisés	813 000	1	4	3 273 000	16	3	
Hébergement hôtelier	16 000	-30	-15	64 000	-13	-8	
Bureaux	77 000	23	-11	294 000	12	-13	
Commerce	105 000	41	19	363 000	6	7	
Artisanat	8 000	-87	-14	104 000	-33	-24	
Industrie	155 000	24	-7	556 000	69	17	
Exploitation agricole ou forestière	164 000	-1	18	544 000	-7	17	
Entrepôt	175 000	-12	-19	958 000	42	-6	
Service public ou d'intérêt collectif	114 000	15	41	391 000	-4	8	
Locaux commencés	2 829 000	2	14	1 553 000	-23	-2	
Hébergement hôtelier	16 000	44	-15	536 000	26	25	
Bureaux	43 000	12	11	2 433 000	-7	-7	
Commerce	50 000	7	25	2 488 000	-19	14	
Artisanat	16 000	-39	-7	826 000	-8	-11	
Industrie	53 000	-35	-32	2 458 000	-25	-15	
Exploitation agricole ou forestière	60 000	32	35	3 864 000	-2	10	
Entrepôt	167 000	36	45	4 154 000	-44	-4	
Service public ou d'intérêt collectif	57 000	-30	9	3 762 000	-23	-5	

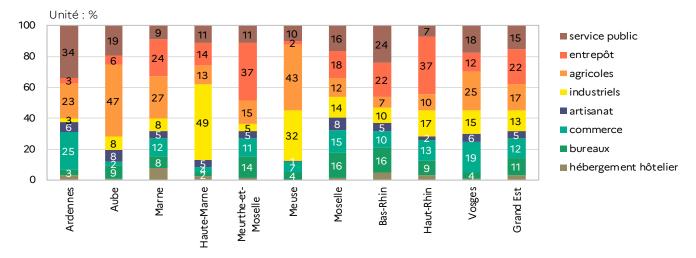
Source: DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte \*comparaison avec la même période de l'année précédente

# Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité

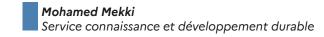


Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

# Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source: DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte



# **MÉTHODOLOGIE**

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

### **Avertissement**

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.